



Commune de
LAVIGNY

Demande de permis pour construction/travaux de minime importance

Objets pouvant être dispensés d'enquête publique (Art. 72d RLATC)

LOCALISATION

Adresse :

N° parcelle :

N° ECA :

PROPRIETAIRE DU BÂTIMENT

Nom, prénom :

Adresse :

N° postal :

Localité :

Tél. :

Courriel :

AUTEUR DES PLANS

Nom, prénom, raison sociale :

Adresse :

Tél. :

N° postal :

Localité :

NATURE DES TRAVAUX, description de l'ouvrage

Transformation

Construction nouvelle

Adjonction

Autre

Description des travaux

Dimensions approximatives : Largeur : _____ Longueur : _____ Hauteur : _____

DATES ET SIGNATURES	
<i>Auteur des plans</i>	<i>Propriétaire</i>
<i>Nom, prénom</i>	<i>Date</i>
<i>Date</i>	<i>Date</i>
<i>Signature</i>	<i>Signature</i>

ACCORD DES VOISINS CONCERNES		
<i>N° parcelle</i>	<i>Nom du propriétaire</i>	<i>Signature</i>

Art. 103 al. 1 LATC : « 1 Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé. ».

Art. 105 al. 1 LATC : « 1 La municipalité, à son défaut le département, est en droit de faire suspendre et, le cas échéant, supprimer ou modifier, aux frais du propriétaire, tous travaux qui ne sont pas conformes aux prescriptions légales et réglementaires. »

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

- ☞ Le présent formulaire dûment complété et signé par toutes les parties concernées
- ☞ 1 extrait cartographique avec la position des travaux envisagés et les distances aux limites de la propriété
- ☞ 1 plan, coupes, élévations, photos, esquisses avec cotes nécessaires à la bonne compréhension des travaux prévus